

**Conseil d'Administration**  
Présidé par Monsieur Pierre Savreux

**Point n° 5**

Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de votants : 6  
Date de la convocation : 11 mars 2022

**Compte Administratif 2021**  
**Approbation**

Considérant que les chiffres du Compte Administratif 2021 sont conformes à ceux du Compte de Gestion 2021 de Madame la Trésorière du Grand Amiens et Amendes,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21,

Vu la loi 2002-6 du 4 janvier 2002, modifiée par la loi 2006-723 du 22 janvier 2006 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

Vu l'arrêté préfectoral portant création de l'EPCC Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue en date du 28 décembre 2010,

Vu les statuts de création de l'EPCC Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue – Amiens,

Vu la loi n°2016-625 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine,

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatifs aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2017,

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et charges relatif au label « Pôle National du Cirque » (PNC),

Vu le Compte de Gestion 2021 de l'EPCC Cirque Jules Verne - Pôle National Cirque et Arts de la Rue,

Vu le Compte Administratif 2021 de l'EPCC Cirque Jules Verne - Pôle National Cirque et Arts de la Rue,

**DELIBERE**

**Article 1** : Le Compte Administratif 2021 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle établi ainsi qu'il suit est approuvé.

	<b>Résultats bruts</b>	<b>Restes à réaliser</b>	<b>Résultats nets</b>
Fonctionnement	427 356,11	0	427 356,11
Investissement	79702,64	11 479,16	68 223,48
<b>Total</b>	<b>507 058,75</b>	<b>11 479,16</b>	<b>495 579,59</b>

**Article 2** : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens,

Monsieur Pierre SAVREUX,  
Président



Le Président de l'EPCC Pôle National Cirque et  
Arts de la rue certifie que ce document a été  
transmis le : 23/03/2022

à la Préfecture de la Somme au titre du contrôle  
de légalité.  
Le Président.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**- CIRQUE ET ARTS DE LA RUE (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20003191200013

POSTE COMPTABLE : TGAA

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**


**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

  
Pierre SAJREUX  
Président

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	22
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

## CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE	CIRQUE ET ARTS DE LA RUE BUDGET PRINCIPAL	CA 2021
------------	--	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,79	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,68	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 843 092,41	G	2 708 634,84
	Section d'investissement	B	60 122,82	H	106 572,04
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	561 813,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	33 253,42 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 903 215,23	= G+H+I+J	3 410 273,98
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	11 479,16	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	11 479,16	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 843 092,41	= G+I+K	3 270 448,52
	Section d'investissement	= B+D+F	71 601,98	= H+J+L	139 825,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 914 694,39	= G+H+I+J+K+L	3 410 273,98

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	11 479,16
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

## CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	11 201,49	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	277,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 369 863,68	900 880,81	76 059,70	0,00	392 923,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 679 178,00	1 678 990,56	0,00	0,00	187,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 100,00	20 841,30	1 057,80	0,00	28 200,90
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 099 141,68</b>	<b>2 600 712,67</b>	<b>77 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>421 311,51</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	108 235,00	102 072,80	0,00	0,00	6 162,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 207 376,68</b>	<b>2 702 785,47</b>	<b>77 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>427 473,71</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	63 190,00	63 189,44			0,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>63 190,00</b>	<b>63 189,44</b>			<b>0,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 270 566,68</b>	<b>2 765 974,91</b>	<b>77 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>427 474,27</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 450,00	9 104,45	0,00	0,00	-654,45
70	Produits services, domaine et ventes div	51 000,00	65 526,99	0,00	0,00	-14 526,99
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 618 303,00	2 507 017,56	88 350,00	0,00	22 935,44
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	21 019,84	0,00	0,00	-6 019,84
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 692 753,00</b>	<b>2 602 668,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 734,16</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 616,00	0,00	0,00	-1 616,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 692 753,00</b>	<b>2 604 284,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118,16</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	16 000,00	16 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 708 753,00</b>	<b>2 620 284,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118,16</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>561 813,68</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 240,00	4 105,00	0,00	3 135,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 395,95	38 905,42	11 201,49	24 289,04
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 190,07	1 112,40	277,67	800,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>83 826,02</b>	<b>44 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>83 826,02</b>	<b>44 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	16 000,00	16 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>99 826,02</b>	<b>60 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00	0,00	-40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 382,60	3 382,60	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 382,60</b>	<b>3 382,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 382,60</b>	<b>43 382,60</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 000,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	63 190,00	63 189,44		0,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>63 190,00</b>	<b>63 189,44</b>		<b>0,56</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>66 572,60</b>	<b>106 572,04</b>	<b>0,00</b>	<b>-39 999,44</b>

**CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>33 253,42</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	976 940,51		976 940,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 678 990,56		1 678 990,56
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 899,10		21 899,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	102 072,80	0,00	102 072,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	63 189,44	63 189,44
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>2 779 902,97</b>	<b>63 189,44</b>	<b>2 843 092,41</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 000,00	16 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 105,00	0,00	4 105,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	38 905,42	0,00	38 905,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 112,40	0,00	1 112,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>44 122,82</b>	<b>16 000,00</b>	<b>60 122,82</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 104,45		9 104,45
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	65 526,99		65 526,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 595 367,56		2 595 367,56
75	Autres produits de gestion courante	21 019,84	0,00	21 019,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 616,00	16 000,00	17 616,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 692 634,84</b>	<b>16 000,00</b>	<b>2 708 634,84</b>
<b>Pour information</b>				<b>561 813,68</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 382,60		3 382,60
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	40 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		63 189,44	63 189,44
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>43 382,60</b>	<b>63 189,44</b>	<b>106 572,04</b>
<b>Pour information</b>				<b>33 253,42</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET					III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					A1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 369 863,68</b>	<b>900 880,81</b>	<b>76 059,70</b>	<b>0,00</b>	<b>392 923,17</b>
6042	Achats prestat <sup>r</sup> services (hors terrains)	412 431,90	164 891,67	49 835,61	0,00	197 704,62
60611	Eau et assainissement	3 000,00	774,07	0,00	0,00	2 225,93
60612	Energie - Electricité	55 583,93	47 230,02	0,00	0,00	8 353,91
60621	Combustibles	17 765,32	13 916,97	0,00	0,00	3 848,35
60622	Carburants	8 940,75	7 874,29	0,00	0,00	1 066,46
60623	Alimentation	9 683,89	4 478,27	0,00	0,00	5 205,62
60628	Autres fournitures non stockées	2 542,79	1 893,44	0,00	0,00	649,35
60631	Fournitures d'entretien	3 570,00	599,68	0,00	0,00	2 970,32
60632	Fournitures de petit équipement	12 952,00	8 211,10	802,92	0,00	3 937,98
60636	Vêtements de travail	4 300,00	934,40	2 591,82	0,00	773,78
6064	Fournitures administratives	4 827,79	4 518,76	0,00	0,00	309,03
6068	Autres matières et fournitures	4 821,29	537,64	0,00	0,00	4 283,65
6078	Autres marchandises	1 541,00	340,68	0,00	0,00	1 200,32
611	Contrats de prestations de services	12 600,00	9 081,52	0,00	0,00	3 518,48
6132	Locations immobilières	91 900,00	90 546,03	0,00	0,00	1 353,97
6135	Locations mobilières	71 847,24	22 654,10	0,00	0,00	49 193,14
614	Charges locatives et de copropriété	16 363,00	14 363,00	0,00	0,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 700,00	1 626,15	1 720,00	0,00	353,85
61551	Entretien matériel roulant	3 665,00	1 485,39	0,00	0,00	2 179,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 515,00	20 609,88	0,00	0,00	4 905,12
6156	Maintenance	12 985,00	2 956,88	0,00	0,00	10 028,12
6161	Multirisques	12 500,00	10 386,42	0,00	0,00	2 113,58
6182	Documentation générale et technique	530,00	521,31	0,00	0,00	8,69
6184	Versements à des organismes de formation	1 740,00	1 200,00	0,00	0,00	540,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	405,60	0,00	0,00	594,40
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6226	Honoraires	6 600,00	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00
6228	Divers	110 622,02	96 227,61	5 275,00	0,00	9 119,41
6232	Fêtes et cérémonies	355 167,00	290 233,56	11 634,35	0,00	53 299,09
6236	Catalogues et imprimés	32 678,00	22 984,43	0,00	0,00	9 693,57
6237	Publications	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
6238	Divers	2 500,00	2 246,30	0,00	0,00	253,70
6256	Missions	9 850,00	6 659,23	0,00	0,00	3 190,77
6257	Réceptions	3 800,00	2 967,93	0,00	0,00	832,07
6261	Frais d'affranchissement	4 250,00	4 193,53	0,00	0,00	56,47
6262	Frais de télécommunications	11 232,00	9 939,65	0,00	0,00	1 292,35
627	Services bancaires et assimilés	200,00	44,09	0,00	0,00	155,91
6281	Concours divers (cotisations)	12 010,00	11 420,00	0,00	0,00	590,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	465,00	451,80	0,00	0,00	13,20
6288	Autres services extérieurs	14 380,00	10 560,65	0,00	0,00	3 819,35
63512	Taxes foncières	169,00	0,00	0,00	0,00	169,00
63513	Autres impôts locaux	8 343,00	7 443,00	900,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	171,76	171,76	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 679 178,00</b>	<b>1 678 990,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187,44</b>
6218	Autre personnel extérieur	203 144,00	203 052,74	0,00	0,00	91,26
6331	Versement mobilité	0,00	13 362,58	0,00	0,00	-13 362,58
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 711,82	0,00	0,00	-3 711,82
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 191,03	0,00	0,00	-11 191,03
64111	Rémunération principale titulaires	786 181,41	203 989,04	0,00	0,00	582 192,37
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 877,49	0,00	0,00	-1 877,49
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	43 999,71	0,00	0,00	-43 999,71
64131	Rémunérations non tit.	332 585,41	713 448,01	0,00	0,00	-380 862,60
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 300,00	189 662,75	0,00	0,00	-71 362,75
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 660,22	95 618,57	0,00	0,00	-43 958,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	20 302,63	0,00	0,00	-20 302,63
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	166 306,96	159 412,80	0,00	0,00	6 894,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 470,00	3 468,39	0,00	0,00	1,61
6478	Autres charges sociales diverses	17 530,00	15 893,00	0,00	0,00	1 637,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>50 100,00</b>	<b>20 841,30</b>	<b>1 057,80</b>	<b>0,00</b>	<b>28 200,90</b>
6518	Autres	50 100,00	20 840,59	1 057,80	0,00	28 201,61
65888	Autres	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>3 099 141,68</b>	<b>2 600 712,67</b>	<b>77 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>421 311,51</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						

## CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	108 235,00	102 072,80	0,00	0,00	6 162,20
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	284,30	284,30	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	12,00	0,00	0,00	988,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	105 505,50	101 776,50	0,00	0,00	3 729,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 445,20	0,00	0,00	0,00	1 445,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		3 207 376,68	2 702 785,47	77 117,50	0,00	427 473,71
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	63 190,00	63 189,44			0,56
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	63 190,00	63 189,44			0,56
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		63 190,00	63 189,44			0,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		63 190,00	63 189,44			0,56
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		3 270 566,68	2 765 974,91	77 117,50	0,00	427 474,27
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>8 450,00</b>	<b>9 104,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-654,45</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	591,42	0,00	0,00	-591,42
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	156,03	0,00	0,00	-156,03
6479	Remboursst sur autres charges sociales	8 450,00	8 357,00	0,00	0,00	93,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>51 000,00</b>	<b>65 526,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-14 526,99</b>
7018	Autres ventes de produits finis	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	22 158,36	0,00	0,00	-2 158,36
7067	Redev. services périscolaires et enseign	29 000,00	40 518,55	0,00	0,00	-11 518,55
7078	Autres marchandises	0,00	619,98	0,00	0,00	-619,98
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 000,00	2 230,10	0,00	0,00	-1 230,10
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>2 618 303,00</b>	<b>2 507 017,56</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 935,44</b>
74718	Autres participations Etat	409 925,00	356 332,13	0,00	0,00	53 592,87
7472	Participat° Régions	506 444,00	506 344,00	62 500,00	0,00	-62 400,00
7473	Participat° Départements	31 500,00	15 000,00	11 500,00	0,00	5 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	101 000,00	119 616,43	11 000,00	0,00	-29 616,43
74748	Participat° Autres communes	0,00	48 000,00	0,00	0,00	-48 000,00
74758	Participat° Autres groupements	1 550 000,00	1 450 560,00	0,00	0,00	99 440,00
7478	Participat° Autres organismes	19 434,00	11 165,00	3 350,00	0,00	4 919,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>15 000,00</b>	<b>21 019,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 019,84</b>
752	Revenus des immeubles	15 000,00	5 400,00	0,00	0,00	9 600,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	15 619,84	0,00	0,00	-15 619,84
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 692 753,00</b>	<b>2 602 668,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 734,16</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 616,00</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 616,00	0,00	0,00	-1 616,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 692 753,00</b>	<b>2 604 284,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118,16</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>			<b>0,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	16 000,00	16 000,00			0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 708 753,00</b>	<b>2 620 284,84</b>	<b>88 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118,16</b>
<b>Pour information</b>		<b>561 813,68</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 240,00	4 105,00	0,00	3 135,00
2051	Concessions, droits similaires	7 240,00	4 105,00	0,00	3 135,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	74 395,95	38 905,42	11 201,49	24 289,04
2181	Installat° générales, agencements	340,00	0,00	338,93	1,07
2182	Matériel de transport	11 666,76	10 169,97	1 325,00	171,79
2183	Matériel de bureau et informatique	22 736,01	6 831,51	4 890,11	11 014,39
2184	Mobilier	14 649,22	2 406,47	275,68	11 967,07
2188	Autres immobilisations corporelles	25 003,96	19 497,47	4 371,77	1 134,72
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 190,07	1 112,40	277,67	800,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 190,07	1 112,40	277,67	800,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>83 826,02</b>	<b>44 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>83 826,02</b>	<b>44 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 000,00	16 000,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	16 000,00	16 000,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	6 553,00	8 534,00		-1 981,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 447,00	5 466,00		1 981,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	2 000,00	2 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>99 826,02</b>	<b>60 122,82</b>	<b>11 479,16</b>	<b>28 224,04</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00	0,00	-40 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	40 000,00	0,00	-40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 382,60	3 382,60	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 382,60	3 382,60	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 382,60</b>	<b>3 382,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 382,60</b>	<b>43 382,60</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 000,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	63 190,00	63 189,44		0,56
28031	Frais d'études	144,00	144,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	12 047,59	12 047,59		0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	385,00	590,00		-205,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 184,00	1 184,00		0,00
28182	Matériel de transport	3 326,00	3 326,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 160,13	6 160,13		0,00
28184	Mobilier	4 496,72	4 496,72		0,00
28188	Autres immo. corporelles	35 446,56	35 241,00		205,56
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>63 190,00</b>	<b>63 189,44</b>		<b>0,56</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>63 190,00</b>	<b>63 189,44</b>		<b>0,56</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>66 572,60</b>	<b>106 572,04</b>	<b>0,00</b>	<b>-39 999,44</b>
<b>Pour information</b>		<b>33 253,42</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	16/12/2013
L	Voiture	7	16/12/2013
L	Camion et véhicule industriel	7	16/12/2013
L	Mobilier et matériel scolaire	10	16/12/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2013
L	Matériel informatique bureautique	5	16/12/2013
L	Matériel informatique pédagogique	3	16/12/2013
L	Matériel classique	6	16/12/2013
L	Coffre-fort	20	16/12/2013
L	Installation et appareils de chauffage	10	16/12/2013
L	Appareil de levage, ascenseur	20	16/12/2013
L	Equipement garages et ateliers	10	16/12/2013
L	Equipement des cuisines	10	16/12/2013
L	Equipement sportif	10	16/12/2013
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	16/12/2013
L	Bâtiment léger, abris	10	16/12/2013
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie	15	16/12/2013
L	Bien de faible valeur inférieure à 500€	1	16/12/2013

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 000,00	16 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>16 000,00</b>	<b>11 479,16</b>	<b>0,00</b>	<b>27 479,16</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>63 190,00</b>	<b>III 63 189,44</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>63 190,00</b>	<b>63 189,44</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	144,00	144,00
28051	Concessions et droits similaires	12 047,59	12 047,59
281738	Autres constructions (m. à dispo)	385,00	590,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 184,00	1 184,00
28182	Matériel de transport	3 326,00	3 326,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 160,13	6 160,13
28184	Mobilier	4 496,72	4 496,72
28188	Autres immo. corporelles	35 446,56	35 241,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>63 189,44</b>	<b>0,00</b>	<b>33 253,42</b>	<b>3 382,60</b>	<b>99 825,46</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 27 479,16</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 99 825,46</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 72 346,30</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

## IV – ANNEXES

## IV

## C1.1

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>16,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Administrateur/trice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant.e administratif.ve et pédagogique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant.e administratif.ve et technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant.e aux finances et au suivi budgétaire	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé.e de logistique et des relations au monde économique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé.e d'Administration de l'Ecole de Cirque	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chargé.e d'accueil billetterie-assistant.e communication	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Coordinateur.rice pédagogique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice Général.e	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice Général.e Adjoint.e	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice de l'Ecole de Cirque	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice délégué.e aux projets Arts d'espace public	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice délégué.e aux projets Cirque	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Communication	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable des Relations avec les habitants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable des Relations avec les territoires	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>8,00</b>	<b>2,00</b>	<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Agent d'entretien	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent technique polyvalent.e	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Aide Régisseur.euse	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Assistant.e centre équestre, chargé.e de logistique et diffusion	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur.rice technique	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Régisseur.euse Général.e Cirque	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Régisseur.euse Général.e de l'Ecole de Cirque	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



**CIRQUE ET ARTS DE LA RUE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2021**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Professeur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>26,00</b>	<b>2,00</b>	<b>28,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 PAV : P. Animation.  
 PAV P : P. Vice.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1994 modifiée) :  
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 35 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 10 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'états.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 08

Nombre de membres présents : 06

Nombre de suffrages exprimés : 06

VOTES :

Pour : 06

Contre : 00

Abstentions : 00

Date de convocation :

11 mars 2022

Présenté par (1) : le Président

A, le Amiens, 18 mars 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session : Conseil d'Administration de l'EPCC

A, le Amiens, 18 mars 2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Pierre SAUREUX

Président



Le Président de l'EPCC Pôle National Cirque et  
Arts de la rue certifie que ce document a été  
transmis le : 23/03/2022

à la Préfecture de la Somme au titre du contrôle  
de légalité.

Le Président.

